

C. CWS 10 -03 Le 10 décembre 2010

Objet : Équipe d'experts du CWS chargée d'établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotide et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)

Madame, Monsieur,

Lors de sa première session, tenue du 25 au 29 octobre 2010, le Comité des normes de l'OMPI est convenu de créer la nouvelle tâche suivante :

"Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25".

Le CWS a aussi créé l'équipe d'experts correspondante, le responsable de la tâche étant l'Office européen des brevets. Il a également prié l'équipe d'experts de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT en ce qui concerne l'incidence de cette norme sur l'annexe C des instructions administratives du PCT. L'équipe d'experts devrait soumettre au CWS, pour examen et approbation à sa deuxième session prévue en 2011, la proposition relative à la nouvelle norme de l'OMPI et aux modifications à apporter à la norme ST.25 (voir les paragraphes 26 à 29 du document CWS/1/10 Prov.).

Le Bureau international a l'honneur d'inviter par la présente les offices désireux de participer activement à cette équipe d'experts à désigner un représentant. Les participants devront être des spécialistes ayant les connaissances nécessaires en ce qui concerne les techniques fondées sur le langage XML ainsi que la norme ST.25 de l'OMPI. Les travaux de l'équipe d'experts se dérouleront en anglais, sous forme électronique, et commenceront en janvier 2011.

*1...* 

Si votre office ou organisation souhaite participer à cette équipe d'experts, je vous saurais gré de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse *cws.mail@wipo.int* avant le 4 janvier 2011, les indications concernant votre représentant (nom, fonction et adresse électronique). Je vous saurais gré également de bien vouloir mentionner le numéro de la présente circulaire dans toute correspondance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Yo Takagi

Sous-directeur général

4. Takefi